



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 24 OCTOBRE 2019

Présents : Béatrice FOL, Pascal LOUBIER, Yann FOL, Ludovic VUICHARD, Ingrid LAVOREL, Jean-Louis VUICHARD, Stéphanie MUHLEMATTER, Grégory FOL, Marc VUAGNAT, Jean-Pierre VUICHARD, Sébastien DESBIEZ-PIAT, Gisèle MEYNET.

Procuration : M. Maurice VIOUD donne procuration à M. Yann FOL.

Excusées : Agnès HUYTON, Véronique SUBLET.

Secrétaire de séance : Pascal LOUBIER

Le compte-rendu de la réunion du 12 septembre 2019 est approuvé à l'unanimité.

1. Construction d'un hangar communal : attribution du marché lot n°4.

Point reporté.

2. Création d'un emploi non permanent d'assistant de gestion administrative non titulaire à temps non complet pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité

Considérant qu'en raison de l'absence répétée et prolongée de l'agent d'accueil au sein du service administratif de la mairie et en raison de l'accroissement du travail dans ce service, le Conseil Municipal décide de créer un emploi non permanent d'assistant de gestion administrative pour un accroissement temporaire d'activité à temps non complet à raison de 28 heures hebdomadaires. La rémunération sera fixée sur la base de la grille indiciaire relevant du grade d'adjoint administratif territorial.

3. Budget Primitif 2019 : Décision Modificative

Le Conseil Municipal approuve les virements de crédits en section d'investissement suivants :

- Dépense : article 165 Dépôts et cautionnements reçus = + 400 €
- Dépense : article 020 Dépenses imprévues d'investissement = - 400 €

4. Budget Primitif 2019 : Dépenses d'investissement / crédits autorisés.

En application de l'article L 1612-1 du code général des collectivités, le Conseil Municipal autorise Mme le Maire, en 2020, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2019, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, soit :

- Chapitre 20 : $24\,325 \text{ €} \times \frac{1}{4} = 6\,081,25 \text{ €}$
- Chapitre 21 : $1\,877\,500 \text{ €} \times \frac{1}{4} = 469\,375 \text{ €}$

5. Informations Diverses.

1) Délégations au Maire (article L2122-22 du CGCT).

- Décision Municipale n° 2019-10 confiant la fourniture d'équipements sportifs pour le terrain multi-jeux à la Société AGORESPACE, pour un montant de 730 € HT.
- Décision Municipale n° 2019-11 confiant la fourniture d'un nouveau photocopieur à la Société KONICA MINOLTA, pour un montant de 4 997 € HT.
- Décision Municipale n° 2019-12 confiant la fourniture d'un touret-meule à la Société VACHOUX, pour un montant de 330 € HT.

2) Urbanisme.

Les dossiers d'urbanisme suivant ont été déposés :

- Permis de construire déposé par M. FOL Philippe pour la construction d'un garage à usage professionnel à Nyoux.
- Permis de construire déposé par M. HENRIQUES Patrick pour la transformation d'une grange en habitation à Murcier.
- Permis de construire déposé par M. SZCZEPANSKI Thomas pour la réhabilitation d'une maison à Cortagy.
- Déclaration Préalable déposée par M. MENDES DE SOUSA CARVALHO Valter pour une extension à Olliet.
- Déclaration Préalable déposée par M. LEDEE Aristide pour la pose d'une clôture à Murcier.
- Déclaration Préalable déposée par M. LEDEE Aristide pour la construction d'un abri de jardin à Murcier.
- Déclaration Préalable déposée par Mme BERTRAND Aurore pour la construction d'une véranda à Murcier.
- Déclaration préalable déposée par M. SCHMITZ Marc pour la construction d'un abri de jardin à Cessens.
- Déclaration préalable déposée par M. et Mme RIBEIRO DA CUNHA pour la transformation d'un garage en pièce de vie, transformation d'une porte de garage en baie vitrée et la pose d'un portillon sur clôture existante à Murcier.
- Déclaration préalable déposée par M. FRATI Alain pour la construction d'un abri de jardin à Olliet.

3) Intercommunalité.

- Communauté de Communes du Genevois (CCG)

Dans le cadre de la réorganisation de son service déchets et de l'optimisation des tournées de ramassage des ordures ménagères, la Communauté de Communes du Genevois procède progressivement au regroupement de la collecte des poubelles avec l'installation de nouveaux conteneurs collectifs. Ces nouveaux conteneurs aériens ont été installés à Cortagy, Cessens, Murcier, les Chavannes, Nyoux. A Olliet, des aménagements doivent être effectués et il reste un emplacement à trouver Chez Borgeat.

Les conteneurs à roulettes ont donc été enlevés mais certaines personnes continuent à poser leurs poubelles sur les anciens emplacements. Ces poubelles sont ramassées par les agents techniques.

- SIVU des Ecoles de Jonzier-Savigny

Retours positifs de parents d'élèves sur les travaux d'agrandissement de l'école. Les classes aménagées avec des sanitaires et ateliers apportent de très bonnes conditions de travail aux élèves et enseignants. Les derniers travaux vont se terminer durant les vacances scolaires. L'entreprise Morel a remplacé la porte d'entrée principale de l'école et celle de la cantine suite aux cambriolages et vandalismes des années précédentes.

Les déchets de la cantine sont recyclés dans les composteurs.

Le 1^{er} conseil d'école se tiendra le 5 novembre prochain à la mairie de Jonzier-Epagny.

- Maison de la Santé du Vuache

Monsieur Pascal LOUBIER assiste aux réunions de chantier. La dalle et le terrassement ont été réalisés. Des travaux de voirie et des aménagements de mobilité douces (trottoir, piste cyclable) vont être effectués.

- MARPA

Le projet reste en en attente, la commune de Vulbens n'étant pas encore propriétaire des terrains.

4) Divers

- Les derniers travaux de rénovation du parc de l'éclairage public à Murcier commenceront début décembre.
- Les travaux de construction du hangar communal ont débuté.
- La bibliothèque municipale va être transférée dans l'ancienne école. Un premier contact avec Savoie Biblio, les bénévoles de la bibliothèque, le personnel du SIVU des Ecoles de Jonzier-Savigny, les responsables de la micro-crèche a été organisé. Des travaux de peinture devront être effectués.
- Le repas des Aînés se déroulera le dimanche 24 novembre 2019.
- Le téléthon sera organisé le dimanche 1^{er} décembre. Une réunion de préparation avec les associations communales et les tous les bénévoles se tiendra le jeudi 07 novembre à 19 heures à la salle citoyenne.
- Mme le Maire remercie Monsieur Jean-Louis MUGNIER pour l'organisation de la conférence sur les écoles de Savigny. Les photographies de classes présentées lors de cette conférence sont exposées dans le hall d'accueil de la mairie.
- Plusieurs bornages ont été et seront réalisés sur la commune notamment le bornage relatif à l'extension du cimetière, le bornage de la parcelle A 226, route d'Olliet, destinée à recevoir des conteneurs de tris collectifs et le bornage du Chemin du Vua.
- Les travaux de réfection de voirie ont débuté et sont terminés à Cortagy, sortie d'Olliet, Chez Borgeat.
Concernant le hameau de Cessens, un devis a été demandé pour la pose de nouveaux systèmes de potelets réfléchissants. En raison des températures, ces travaux seront certainement réalisés au printemps.
- La commande pour les illuminations de Noël a été passée. Des supports de décorations sont déjà existants sur 19 candélabres, 11 nouveaux supports seront installés.
- Au mois de juin, Mme le Maire a assisté à l'Assemblée Générale des ADMR et a pu constater que le personnel des ADMR perçoit des salaires très bas et des indemnités kilométriques dérisoires. Mme le Maire a interpellé à ce sujet Mme la Député, Virginie DUBY MULLER qui doit interroger Mme la Ministre des Solidarités et de la Santé sur la situation difficile des services d'aide à domicile plus particulièrement l'aide à domicile en milieu rural, tel que les ADMR, et solliciter une revalorisation des indemnités kilométriques pour le personnel de ces associations.
- La cérémonie du 11 novembre se tiendra à 11 heures devant le Monument au mort sur le parvis de la mairie.
- Mme le Maire et M. Yann FOL se sont rendus au congrès des Maires ruraux à Ayze et ont pu échanger avec les différents maires des problèmes quotidiens des communes rurales.
- Le congrès des maires de Haute-Savoie se tiendra le 09 novembre 2019 à la Roche-sur-Foron.

Le Maire,
Béatrice FOL.



